
**Arrêté du Gouvernement de la Communauté française
relatif à la nomination du Professeur Jean-Michel
FOIDART en qualité de Secrétaire perpétuel de l'Académie
royale de Médecine de Belgique**

A.Gt 06-12-2017

M.B. 01-02-2018

Par arrêté du Gouvernement de la Communauté française du 6 décembre 2017, M. le Professeur Jean-Michel FOIDART, membre titulaire de l'Académie royale de Médecine de Belgique, est nommé en qualité de Secrétaire perpétuel de ladite Académie en remplacement de M. Augustin Ferrant à partir du 1^{er} janvier 2017.